

Article 43 du Règlement

Que le ministre cesse de conseiller aux Canadiens 11 moyens de survivre à une guerre nucléaire, qu'il prête l'oreille aux propos de l'un des propres conseillers supérieurs du gouvernement, le D^r G. R. Lindsey, chef du Centre d'analyse et de recherche opérationnelle du ministère de la Défense nationale, lorsqu'il déclare que «une guerre nucléaire signifierait bel et bien la fin de la vie telle que nous la connaissons», et que le gouvernement favorise la survie d'une part en insistant le mois prochain aux Nations Unies pour que les pays cessent de fabriquer des armes nucléaires et s'engagent à ne jamais être les premiers à les utiliser, et d'autre part en abandonnant définitivement les projets d'essai des missiles de croisière au Canada.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PARLEMENTAIRES**LA RÉDUCTION DE L'INDEMNITÉ DES DÉPUTÉS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Bill Yurko (Edmonton-Est): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Je propose, avec l'appui du député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Anguish):

Que tous les députés acceptent de bonne grâce que leur indemnité de base pour le reste de la 32^e législature soit réduite de 10 p. 100 et que l'on affecte le million et demi de dollars découlant chaque année de cette diminution de salaire à la création de 1,000 emplois d'été pour étudiants tous les ans.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LES PIPE-LINES**LA CONSTRUCTION DU GAZODUC JUSQU'AUX PROVINCES DE L'ATLANTIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources promet depuis des mois aux Canadiens de l'Atlantique que le gazoduc se rendra de Québec jusqu'à leur région. Le premier ministre a déclaré que celui-ci constituait un facteur d'unité aussi vital pour le pays que les chemins de fer. Je propose, avec l'appui du député de Carleton-Charlotte (M. McCain):

Que la Chambre invite le gouvernement à témoigner de sa sincérité envers les Canadiens de l'Atlantique et à appuyer le prolongement du gazoduc au-delà du Saint-Laurent en acceptant unanimement cette motion ou à étaler son mépris pour eux en la rejetant.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'IMMIGRATION**L'ADMISSION DE RÉFUGIÉS POLONAIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Joe Reid (St. Catharines): Madame le Président, hier soir, des centaines de personnes se sont réunies sur la colline parlementaire pour féliciter la Polish Alliance of Canada qui célébrait son 75^e anniversaire. Elles ont attendu avec impatience que le ministre d'État (Multiculturalisme) annonce qu'un plus grand nombre de Polonais réfugiés dans des camps autrichiens seraient admis au Canada, mais en vain. Je propose donc, appuyé par le député de Western Arctic (M. Nickerson):

Que le gouvernement fasse fi de la bureaucratie et cesse d'utiliser des moyens dilatoires afin d'admettre au pays dans des délais beaucoup plus brefs, un plus grand nombre de Polonais réfugiés en Autriche.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PARLEMENTAIRES**LE DISCOURS DE M. EVANS SUR LE BUDGET—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Gordon Towers (Red Deer): Madame le Président, je prends la parole en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement pour m'opposer vivement aux remarques que le député d'Ottawa-Centre aurait faites quand il a accusé les Canadiens, qui s'attendaient à des résultats plus positifs du budget de novembre, de vouloir faire les pique-assiettes. Peut-on s'attendre à autre chose de la part d'un économiste amateur qui a passé toute sa vie active à acquérir des connaissances économiques livresques ou à s'empiffrer aux frais des contribuables. Je propose, appuyé par le député de Cambridge (M. Speyer):

Que le député d'Ottawa-Centre, ancien secrétaire parlementaire du ministre des Finances, s'excuse auprès des Canadiens pour ses remarques déplacées et inexactes à propos de l'objet et l'effet de ce document désastreux que le gouvernement a eu le front d'appeler un budget.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.